

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE COGESAF SIGNE QUATRE ENTENTES VOLONTAIRES POUR LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

Sherbrooke, le 16 novembre 2011 – Les 14 et 15 novembre derniers, quatre ententes de bassins ont été signées avec les partenaires du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour la mise en œuvre des actions du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Deux des ententes ont été signées pour mettre en valeur les initiatives en milieu agricole, une entente a été signée concernant l'approvisionnement en eau potable et une entente a été signée pour démontrer l'engagement du secteur forestier. Ces signatures ont mobilisé au total 25 partenaires qui se sont engagés volontairement à poser des actions concrètes pour la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

« *La signature de ces ententes de bassin versant est un événement très heureux dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Elle démontre que les partenaires, organisations locales, municipales autant que gouvernementales, ont signifié à la population leur engagement dans la mise en œuvre des actions du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François* » souligne Jean-Paul Raïche, président du COGESAF.

La rencontre du comité local de bassin versant du Grand lac Saint-François s'est tenue à Sainte-Praxède, le 14 novembre. À cette soirée, une entente dans le milieu agricole a été signée avec le MAPAQ de l'Estrie, le MAPAQ de Chaudière-Appalaches, le COGESAF, Le Regroupement pour la protection du Grand lac Saint-François, le syndicat de secteur de l'UPA Frontenac, le syndicat de secteur de l'UPA Weedon, la Fédération de l'UPA Estrie, le Club Agroenvironnemental de l'Estrie, le Club-conseil Beauce Agri-Nature, le Club-conseil Agrochamps et le MDDEP de l'Estrie. Cette entente a pour objectifs de collaborer avec les entreprises agricoles ciblées pour retirer l'accès des animaux au cours d'eau, rendre les structures d'entreposage étanches ainsi que favoriser la végétalisation des bandes riveraines dans le bassin versant du Grand lac Saint-François.



Partenaires de l'entente en milieu agricole du bassin versant du Grand lac Saint-François. De gauche à droite, Serge Lapointe, Roberto Toffoli, Jean-Paul Raïche, Éric Roy, Valérie Langlois, Réal Marcoux et René Charest (source: COGESAF)

À Disraëli, le 15 novembre, c'est trois ententes de bassin qui ont été signées. L'une concerne l'engagement de la municipalité de Stratford à assurer l'approvisionnement en eau potable de qualité par la construction d'une usine de traitement de l'eau. Cette initiative vise à lever de façon permanente l'avis d'ébullition qui est en vigueur depuis 2003. Une entente a également été signée en milieu agricole pour le bassin versant du lac Aylmer/lac Louise. Par cet engagement, les partenaires désirent travailler en collaboration avec les entreprises agricoles de façon à retirer l'accès des animaux au cours d'eau, rendre les structures d'entreposage étanches ainsi que favoriser la végétalisation des bandes riveraines. L'entente du milieu agricole engage le MAPAQ Chaudière-Appalaches, le syndicat de secteur de l'UPA Weedon, la Fédération de l'UPA de l'Estrie ainsi que le Club-conseil Agrochamps.

Finalement, une entente de bassin a permis à onze partenaires de la région de s'engager dans l'amélioration des pratiques forestières afin de réduire l'impact des sédiments sur la qualité de l'eau dans le cadre du projet d'Aménagement intégré de la forêt du bassin versant du ruisseau Bernier. Les partenaires ayant signés cette entente sont Aménagement forestier et agricole des Appalaches, Aménagement forestier et coopératif de Wolfe, le COGESAF, l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, la municipalité de Stratford et la municipalité de Stornoway, le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, le MRNF, le MTQ, le MAPAQ et la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie.



Partenaires de l'entente du secteur forestier. De gauche à droite, Marc Bellavance, Roberto Toffoli, Jean-Paul Raïche, Jacques Fontaine, Marie-Claude Lambert, Jean-Paul Gendron, Sylvie Gauthier, Nicolas Meagher, Martin Larrivée et Pierre-André Gagné (Source : COGESAF)

La signature de ces ententes est un engagement volontaire et fait partie du processus de mise en œuvre du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Le COGESAF a profité de ces rencontres de comités locaux de bassin versant pour souligner l'implication des partenaires dans des actions en cours ou à venir et qui pourront faire l'objet de signatures d'ententes de bassin versant au cours des prochains mois.



Rappelons que le COGESAF est un conseil de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François et du fleuve Connecticut, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire. Pour plus de détails, consultez le www.cogesaf.qc.ca.

- 30 -

Source : Madame Stéphanie Martel
Directrice générale
COGESAF
Téléphone : 819 864-1033 p.21
Site web : www.cogesaf.qc.ca